

# REFLEX CGTISTE

## JOURNAL D'INFORMATIONS SYNDICALES



Le journal des communaux CGT de Nangis

CHAQUE JOUR, À VOS COTÉS  
 NOUS LUTTONS



Fonctionnaires et Territoriaux de Nangis - 4 rue Aristide Briand 77370 Nangis - 06-78-64-91-22 - cgt.communauxdenangis@orange.fr - http://cgtcommunauxdenangis.jimdo.com/



L'année 2015 a été marquée par de net recul des droits des salariés.

La crise économique mondiale que nous traversons depuis maintenant 8 années, a eu pour effet d'exacerber les tensions économiques entre les pays mais aussi la mise en compétition des salariés.

Le climat sécuritaire dans lequel a été plongé notre pays suite aux attentats du 13 novembre et la montée du Front National lors des élections régionales ont pour effet d'engendrer à la fois la peur et la méfiance.

De son côté, le patronat durcit le ton et continue à se gaver allègrement des crédits d'impôts et autres subventions publiques mises à sa disposition.

Pour autant, le nombre de conflits certes dur mais victorieux augmente et ce dans des professions peu enclins à se mobiliser.

Dans ce contexte le syndicalisme CGT a une responsabilité à assumer. Partout où la CGT anime des initiatives, l'accueil des salariés, retraités et privés d'emploi est appréciable.

**Bonne année 2016 à tous !**



La terreur a refait irruption dans nos vies. Ce que nous avons vu et vécu ce vendredi 13 novembre, nous rappelle les moments les plus sombres des années 40, lorsque les divisions SS semaient la terreur dans le pays, tuant femmes et enfants, rasant des villages... L'uniforme change, le fanatisme religieux a remplacé le fanatisme politique, mais tout cela n'est que le prétexte qui permet à des psychopathes de justifier leurs actes.

### Il est un temps pour la douleur.

Cette attaque contre notre jeunesse, notre pays, nous touche à plus d'un titre. En tant qu'être humain, face à l'inhumanité de ces exécutions. Dans ces moments de douleur, nous ne pouvons que serrer les rangs, et nous assurons aux familles des victimes, à leurs amis, notre soutien et notre compassion. C'est cette humanité qui nous séparera toujours des terroristes, qui fait que nous ne pourrions jamais les comprendre.

### Il est un temps pour la peur.

Cette peur qui est leur arme et à laquelle il ne faut pas céder. Bien d'autres avant eux ont essayé de nous soumettre par la force ou par la peur. Déjà en janvier dernier, ce que visaient les terroristes n'était ni plus ni moins qu'instaurer la terreur dans notre pays. Il serait illusoire de croire qu'il suffirait d'arrêter de les combattre pour qu'ils nous laissent vivre en paix.

### Il est un temps pour la colère.

Nous ne pouvons qu'être révoltés face à de telles exactions, mais il ne faudra pas se laisser submerger par ce sentiment. Certains voudront peut-être instrumentaliser de tels événements, en faisant des amalgames, et c'est une tentation à laquelle il ne faudra pas succomber. Si nos adversaires sont des fanatiques religieux, ce n'est pas une religion que nous combattons. Si nos adversaires sont originaires d'un pays ou d'un autre, ce ne sont pas pour autant ces pays qui sont nos ennemis. Soyons donc vigilants à ceux qui voudraient stigmatiser des groupes, car ceux-là s'attaquent aussi à leur manière à nos valeurs de fraternité. Le 13 novembre marque le début d'une guerre, celle qui opposera l'humanité à l'inhumanité, et dont la fin, nous pouvons l'espérer, marquera peut-être le commencement d'une nouvelle ère...

## SOMMAIRE

- 2 - Enquête : Des accords signés - 4 - Mouvements : grève du 26/01/16
- Infos fonctionnaires - Infos : Prison ferme contre 8
- Les brèves ... - syndicalistes
- 3 - Enquête : Des chiffres : Une réalité alarmante - Voyous, délinquants ...
- La prime d'activité - **De Syndicalistes !**
- Régionale 2016
- Rassemblement du 2 déc 2015

INPS - Ne pas jeter sur la voie publique

**« SI TU NE PARTAGES PAS LA LUTTE, TU PARTAGERAS LA DÉFAITE »**



## Des accords signés ...

L'accord signé par la CFTD, la CFTC et la CGC, lors de la 7ème séance de négociation sur les régimes ARRCO et AGIRC qui s'est déroulée ce vendredi 30 octobre 2015 au MEDEF confirme les reculs pour le monde du travail. Dès 2019, les salariés devront travailler une année supplémentaire au-delà de l'âge auquel ils ont leur retraite à taux plein. Sinon, ils se verront appliquer pendant trois années 10 % d'abattement sur le montant de leurs pensions sauf s'ils sont exonérés de CSG.

- avec un décrochage de 8,53 % du niveau des futures pensions
- auquel s'ajoutent les baisses de 26 % à l'AGIRC et 20 % à l'ARRCO déjà concédées depuis 1993
- le report au 1<sup>er</sup> novembre de l'indexation des pensions, soit un manque à gagner de 83 % sur les revalorisations annuelles.

Dès 2019, disparition de l'AGIRC et fragilisation du statut cadre.

Le Medef refuse de financer l'AGIRC qui, de ce fait, aura épuisé ses réserves dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Il s'ensuivra un siphonage des réserves de l'ARRCO pour payer une partie des retraites AGIRC, ce qui justifiera en retour une baisse drastique des pensions des cadres d'abord, de celles de l'ensemble des salariés ensuite. Mais ces mesures laissent subsister 2,3 milliards de déficit en 2020 et 4,1 milliards en 2030.

D'où l'idée de remplacer les régimes ARRCO et AGIRC par un régime unique appelé à fonctionner comme le régime Suédois. L'augmentation des cotisations étant interdite, l'équilibre du régime est obtenu en cumulant reports réitérés de l'âge de départ en retraite et, d'une année sur l'autre, baisses des pensions.

Tous les salariés y seraient donc perdants, mais les cadres beaucoup plus que les autres avec :

- la disparition de l'AGIRC, qui leur fournit en moyenne près de la moitié du total de leurs retraites
- la disparition dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 de la Garantie Minimale de 120 Points (GMP) annuels de retraite versés aux cadres à bas salaire (36,4 % d'entre eux) : soit pour une carrière complète cotisée à la GMP une perte annuelle de 2089 euros
- la fragilisation du statut cadre : l'AGIRC est en effet le seul organisme à opérer de manière interprofessionnelle et opposable aux employeurs une reconnaissance de ce statut fondée sur le niveau de formations exigées, les responsabilités exercées et l'autonomie dans l'exercice de ces responsabilités.



## LES BRÈVES

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la mutuelle d'entreprise devient obligatoire au sein de toute entreprise en France, peu importe son statut, son activité commerciale et sa taille.

Cependant, pour les serviteurs de l'État ou des collectivités territoriales, la souscription d'une mutuelle reste facultative, mais fortement conseillée.

La Sécu ne rembourse plus que 70 % des soins et actes sur la base des tarifs de convention qu'elle a fixés. Et le plus souvent, les hospitalisations, les dépassements d'honoraires, le dentaire ou l'optique sont mal remboursés. Pour les fonctionnaires, la règle reste celle du contrat individuel, mais celle-ci est assouplie par certaines dispositions.

Certains employeurs publics aident en effet leurs agents à souscrire des mutuelles.

Les organismes référencés dans la fonction publique d'État, ou labellisés par les collectivités territoriales, peuvent en effet proposer des solutions avantageuses.

Nous avons posé la question à la municipalité, Monsieur le Maire nous a répondu que cela reste à étudier dans un cadre budgétaire de plus en plus contraint.

La Directrice des Ressources Humaines indique par ailleurs qu'avec le Directeur Général des Services, ils ont récemment rencontré la SOFCAP qui pourrait venir faire une information aux agents, au deuxième semestre 2016, sur la possibilité d'adhésion à un contrat collectif, sans participation de la collectivité.

La question de la mise en concurrence sur le contrat de prévoyance sera également à étudier.

Quid du groupe de travail qui avait pourtant été mis en place à ce sujet ...

## INFOS

Fonctionnaires



### Indemnité de chaussures et de petit équipement

Ces indemnités doivent être utilisées conformément à leur objet et constituent un remboursement de frais non soumis à cotisations et impôts. C'est pour cela que chaque agent devra obligatoirement justifier d'une dépense personnelle à hauteur au minimum des montants indiqués (une facture détaillée devra être fournie pour chaque indemnité perçue) avant le 29 février 2016 au plus tard.

## Le blaieau de base

Et oui, à force de le côtoyer, de l'observer dans sa voiture, dans la rue, à la machine à café ou à le lire sur intranet, il est difficile d'en faire abstraction.

Le BdB gouverné par ses frustrations, il ne comprend pas qu'un non fonctionnaire peut défendre les services publics, qu'une personne qui n'est pas SDF défende le droit au logement ou qu'une personne ayant un bon salaire trouve que le SMIC est trop faible...

Le BdB, parfois manifeste, mais pas pour l'augmentation du point d'indice, ni pour la liberté d'expression, les licenciements, la précarité, le mal-logement, contre la casse de l'hôpital public... ou pour une meilleure répartition des richesses. Non, le BdB manifeste pour que certains n'aient pas les mêmes droits que lui, le BdB n'aime pas les autres et surtout les syndicats.

Le BdB répète bêtement que les syndicats ou autres sont en train d'empêcher de travailler ceux qui le veulent. « Quand les syndicats comprendront qu'il faut travailler main dans la main avec le patronat et non l'inverse... ».

Voilà le BdB pense réellement que les salariés ont les mêmes intérêts que leur patron. Que voulez-vous répondre à tant de bêtise ?

Par contre, même s'il ne comprend pas tout, le BdB sait que l'on parle de lui, que ce soit dans une conversation ou lors de la lecture d'un article qui le concerne ; alors là, il part dans des délires complets et attaque tout azimut. Rien ne l'arrête, tout y passe, il argumente à sa façon, il s'enfoncé, il perd pieds... mais il persévère.. Il n'est pas loin du mouvement perpétuel le Blaieau de base!



## DES CHIFFRES : UNE RÉALITÉ ALARMANTE !

Dans un rapport publié début septembre, la Cour des comptes demande à l'État de faire plus de 450 millions d'euros par an d'économies sur sa masse salariale. Elle demande 900 millions d'euros pour les autres administrations publiques. La rapport ajoute : « un objectif de non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux permettrait une économie annuelle d'environ 750 millions d'euros ». **Tout est dit !**

### Baisse du taux de cotisation du CNFPT à 0,9%

Le mercredi 16 décembre le vote en seconde lecture par l'Assemblée nationale et sur proposition du Gouvernement, de l'abaissement à 0,9 % du taux plafond de la cotisation versée au CNFPT par les collectivités territoriales et leurs établissements au titre de la formation de leurs agents.

Le conseil d'administration de l'établissement déplore cette décision qui intervient contre la mobilisation unanime en faveur du maintien du 1 % des principales associations représentant les élus territoriaux et de toutes les organisations syndicales représentatives de la Fonction publique territoriale.

### Le déficit de la Sécu en baisse pour 2015, mais ...

Selon le rapport de la Commission des comptes de la Sécurité sociale (CCSS), le déficit de la Sécurité sociale serait en baisse pour l'année 2015. Il convient cependant de noter la forte dégradation du budget de la branche « famille ». Le « pacte de responsabilité » entraînera en effet un déficit supplémentaire de 2 milliards d'euro sur cette branche, **pour le plus grand plaisir des patrons !**

### Pas assez d'agents pour gérer les exilés fiscaux.

Ce « retour au pays » devrait rapporter environ 2,7 milliards d'euros cette année à l'État. Seulement, il n'y a pas assez d'agents pour traiter tous les dossiers. À tel point qu'une partie d'entre eux ne pourra être traitée qu'en 2016.

Cela n'empêche cependant pas le Gouvernement de continuer à supprimer massivement des emplois aux Finances publiques alors même qu'ils permettent, entre autre, d'améliorer le budget de l'État...

### 467 euros par mois ...

C'est la somme supplémentaire dont les français estiment avoir besoin chaque mois pour « vivre confortablement ». 51 % d'entre eux considère que son pouvoir d'achat a une nouvelle fois baissé depuis un an. Si ce chiffre recule, cela fait cependant plusieurs années que le pouvoir d'achat baisse pour une importante partie de la population. Pendant ce temps, le nombre de milliardaires augmente en flèche !

### 1336, les infusions de la victoire.

Ce chiffre, nombre de jours de luttes des salariés contre la fermeture de l'ancienne usine Lipton détenue par Unilever, est le nom de la nouvelle marque d'infusions. Maintenant devenue une Scop détenue par les salariés, l'usine produit une quinzaine de références qui sont ou seront très prochainement mises en vente dans les grandes enseignes de distribution. Alors, si vous buvez des infusions, **soutenez-les et essayez le goût de la victoire !**

### 3 millions d'enfants sous le seuil de pauvreté en France.

Dans un rapport récent, l'Unicef tire la sonnette d'alarme. Entre 2008 et 2012, le taux de pauvreté des enfants est passé de 15,6 % à 18,6 %. La France se retrouve ainsi dans le « fond de classement » des pays de l'OCDE. Plus inquiétant encore, **2 nouveaux pauvres sur 3 en France sont des mineurs**. L'urgence appelle le Gouvernement à réagir et modifier les politiques de solidarité pour inverser la tendance.

## INFOS



L'offre du mois



**T-Shirt CGT NANGIS**  
Un T-Shirt pour nous rejoindre

« La retraite, c'était mieux avant »

Édition Limitée

Tailles disponibles S, M, L, XL

Tarif unique 20 €

A commander par téléphone au

**06-95-02-75-88**

Et par mail

[cgtcommunauxdenangis@orange.fr](mailto:cgtcommunauxdenangis@orange.fr)

(préciser les quantités)



## La prime d'activité : Remplacement du RSA

La prime d'activité vient en remplacement du RSA "activité" (minimum social complétant le RSA "socle" ciblé sur les actifs situés en dessous du seuil de pauvreté) et de la prime pour l'emploi (mécanisme fiscal) à compter du 1er janvier 2016. L'objectif de la réforme est d'améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs rémunérés à hauteur du SMIC.

### La Prime d'activité en quelques mots...

La Prime d'activité est une prestation qui incite à l'exercice et à la reprise d'activité professionnelle. Elle complète les ressources des travailleurs aux revenus modestes. Elle sera versée aux personnes en activité (salariés et travailleurs indépendants), sous conditions de ressources du foyer. Son montant sera calculé en fonction de la composition et des ressources du foyer (contrairement à la Prime pour l'emploi qui est calculée et versée par personne). La Prime d'activité sera ouverte aux jeunes actifs dès 18 ans (la question des étudiants salariés et des apprentis sera traitée durant le débat au Parlement). Elle sera versée chaque mois : les bénéficiaires devront déclarer tous les 3 mois leurs revenus du trimestre précédent. Le montant de la prime sera calculé pour 3 mois fixes. Durant ces 3 mois, il ne variera pas en fonction des changements de situation, familiale et professionnelle, du bénéficiaire.

## RÉGIONALES 2016 : FN, UMP ET PS UNE SEULE VICTOIRE CELLE DU CAPITAL



L'extrême droite prospère sur le terrain de la désespérance sociale et des promesses non tenues. Sa progression n'est pourtant pas inéluctable. Il est de la responsabilité du syndicalisme de mettre les salariés en garde contre l'imposture sociale du FN et de combattre la stratégie de ceux qui cultivent le rejet de l'autre et la division des salariés, pour mieux cacher leur incapacité à tracer des perspectives d'avenir et de justice sociale.

Le FN n'est qu'un objet utilisé par l'UMP et le PS afin de se partager le pouvoir. Avec eux, **GATTAZ** et le **MEDEF** peut dormir tranquille et amasser les profits.



## RASSEMBLEMENT DU 2 DÉCEMBRE 2015

Mercredi 2 décembre 2015, partout en France, les salarié-e-s se sont mobilisés pour dénoncer la politique libérale du patronat et du gouvernement qui remet en cause les droits des salariés, notamment à travers la casse du Code du Travail et la criminalisation de l'action syndicale.

### Un rassemblement était organisé devant le tribunal

de Bobigny, en Seine Saint Denis, pour soutenir les 5 salarié-e-s d'Air France poursuivis à l'occasion d'une action syndicale : militants, pas voyous ! Un bus entier, dans lequel nous avons pris place, est parti de Seine et Marne, afin de soutenir nos camarades !!



## Tous-tes en Grève le 26 janvier !

Le gouvernement a décidé d'ouvrir des négociations dans la Fonction Publique, au mois de février 2016, sur l'évolution de la valeur du point d'indice.

Alors que le point est gelé depuis 2010 par Sarkozy puis Hollande, il était temps que le gouvernement entende les agents publics ! La CGT n'a jamais lâché sur cette exigence ! Entre 2000 et 2015, les fonctionnaires ont perdu 14,10% de pouvoir d'achat et donc de capacité à consommer et faire face à leurs besoins et ceux de leurs familles ! Depuis le 1er janvier 2000, cela se traduit sur le salaire indiciaire par un manque à gagner mensuel de 232 euros pour la catégorie C, 317 euros pour la catégorie B et 430 euros pour la catégorie A.

Conséquence du gel de la valeur du point : le salaire net moyen des agents de la Fonction publique, incluant tous les éléments de rémunération, dont les primes et les promotions, est en baisse continue depuis 2011 selon l'INSEE.

Rien que pour rattraper l'évolution de l'inflation depuis le 1er janvier 2000, le point d'indice de la Fonction publique devrait s'élever aujourd'hui à 5,28 euros.

De plus, depuis le 1er janvier 2011, les fonctionnaires sont amputés de 21 à 26 euros sur leurs rémunérations suite à l'augmentation de la contribution retraite. L'augmentation de la valeur du point d'indice est un élément incontournable de l'augmentation du pouvoir d'achat et de l'évolution des carrières. Elle est essentielle pour créer un cercle vertueux, favorable à la consommation et à la relance économique du pays.

Les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires appellent à faire de la journée du **26 janvier 2016**, un temps fort de mobilisation, par la grève et les manifestations pour : Une significative augmentation de la valeur du point d'indice, prenant en compte l'inflation subie depuis plusieurs années et, en particulier, depuis 2010, Des mesures générales permettant de compenser les pertes de pouvoir d'achat, Le développement de l'emploi public statutaire par des créations nettes, dans les très nombreux secteurs qui en ont besoin, Des moyens financiers à la hauteur des besoins de service public.

**L'action des personnels s'impose !**

**JE SUIS**  
CGT  
**GOODYEAR**

### PRISON FERME CONTRE 8 SYNDICALISTES : LE GOUVERNEMENT DEVRA RENDRE COMPTE !

Les 7 longues années de lutte des salariés de Goodyear, face à la multinationale, ont été marquées de conflits durs et âpres avec un patronat violent ayant recours à des vigiles, des hommes de main omniprésents dans les ateliers, l'entreprise, pour faire peur, faire taire les salariés et leur faire accepter la fermeture de leur usine. Toutes les plaintes des militants CGT Goodyear pour que le droit du travail, la santé des salariés soient respectés, ont été déposées au commissariat, transmises au Procureur de la République; mais mises au panier et classées sans suite. Après 7 années de combat, un accord est signé entre la direction et la CGT, avec des dimensions sociales et l'abandon de toutes les procédures judiciaires à l'encontre des militants CGT.

Le Procureur de la République, sans doute soutenu par sa hiérarchie, voire le 1<sup>er</sup> Ministre, décide seul de poursuivre l'action devant les tribunaux contre 8 militants CGT.

Il demande au juge de condamner ces 8 militants à 24 mois de prison dont la moitié ferme. Défendre les intérêts des salariés devient ainsi un délit aux yeux de ce pouvoir qui prétend rendre justice dans le pays ! Justice à soi-même, puisqu'il n'y a plus aucune plainte de la société Goodyear, ni de quelconque !

POURQUOI TANT DE HARGNE CONTRE LA CGT ?

LA CGT, TOUTE LA CGT, NE LAISSERA PAS EMPRISONNER SES MILITANTS !

### Voyous ! Chianlie ! Délinquants ! ...

Voici les qualificatifs que certains « bien-pensants » attribuent à des salariés en lutte et à des syndicalistes qui ne se résignent pas !

Criminaliser l'action syndicale n'est pas une chose nouvelle et la véritable violence se sont les 10322 licenciements à Air France entre 2012 et 2014 auxquels il faut ajouter les 2900 annoncés pour 2015 soit un total de 13222 salariés jetés à la rue !

La véritable violence c'est la succession des « Plans sociaux » qui, en réalité, n'ont rien de « social » !

La véritable violence c'est aussi l'exemple des ex-salariés de Continental qui ont, eux aussi, été qualifiés de « voyous » et dont certains ont été mis en garde à vue alors que depuis la justice a tranché et que cette entreprise a été condamnée non pas 1 fois, non pas 2 fois, non pas 3 fois... mais 5 fois pour « licenciements abusifs » ! Où sont les médias et les « biens pensants » pour dénoncer cela ?

Alors Monsieur Valls, au lieu de tenter de « jeter aux chiens » les salariés qui luttent pour garder leur emploi et donner des perspectives à leurs entreprises, ayez le courage d'engager des procédures à l'encontre de vos amis : les « Cahuzac », les évadés fiscaux, les chefs d'entreprises que vous aimez tant et qui pratiquent une répression syndicale féroce et délocalisent leurs activités !

Face à votre politique, à vos mauvais coups, à votre renoncement et vos mensonges, vous aurez face à vous des femmes et des hommes déterminés, jamais résignés, et prêts à vous rendre « coup pour coup » et, loin de la violence qui est la vôtre, lutter pour la justice et le progrès



**Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus fort.**

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....@.....

Service : .....



Bulletin à renvoyer à la CGT Communaux de Nangis - 4 rue Aristide Briand - 77370 Nangis

Téléphone : 06.61.70.67.85 - courriel : [cgt.communauxdenangis@orange.fr](mailto:cgt.communauxdenangis@orange.fr)